

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 3 avril 2018, à 19h08, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse
Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no. 3
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
René Couture, conseiller au siège no. 5
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière et Madame Marie-Céline Corbeil, adjointe administrative sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h08 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance 5 mars 2018
- 3.0 Adoption des comptes payés de mars 2018
- 4.0 Période de questions
- 5.0 Règlements :
 - 5.1 Adoption Second Projet de Règlement modifiant le règlement de zonage 2008-472 afin d'agrandir la zone R-16 à même les zones R-15 et R-17 et d'agrandir la zone PAT-2 à même la zone R-15
 - 5.2 Adoption Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Waterville
 - 5.3 Avis de motion Règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux
 - 5.4 Adoption projet de Règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux
- 6.0 Résolutions :
 - 6.1 Appel d'offres pour la fourniture d'Alun
 - 6.2 Appel d'offres pour l'abat-poussière



- 6.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) – Demande exercice 2018-2019
 - 6.4 Embauche emplois d'été
 - 6.5 Achat de lumières de rue
 - 6.6 Adoption des états financiers 2017 de la Ville de Waterville
 - 6.7 Adhésion au Conseil Sport Loisirs de l'Estrie
 - 6.8 Le Record – Section spéciale édition 13 avril
 - 6.9 Service d'animation estivale (SAE) – Tarifs 2018
 - 6.10 Contrat de services – Suite de logiciels SYGEM
 - 6.11 Politique d'utilisation du Logo de la Ville de Waterville
 - 6.12 Achat portable – poste inspecteur
 - 6.13 Régie des déchets – Règlement d'emprunt 2018-001
 - 6.14 Participation au défi des villes intelligentes d'Infrastructure Canada
 - 6.15 H2O Innovation – Contrat INTELOGX
 - 6.16 Proclamation de la semaine de la Santé mentale 2018
 - 6.17 Servitude de passage sur le lot #1 801 825
 - 6.18 Étude de mise en commun Aqueduc et eaux usées - Nomination
- 7.0 Varia
- 8.0 Questions des contribuables
- 9.0 Levée de l'assemblée

3999-2018-04-03 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Ajout du point 7.1 concernant le défi bonne action; et
- Ajout du point 7.2 concernant la motion de félicitations pour l'entreprise Rituel G.

4000-2018-04-03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018**

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;



CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 5 mars 2018 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 mars 2018 soit adopté.

4001-2018-04-03 **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} MARS AU 31 MARS 2018**

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes payés et à payer du 1^{er} mars au 31 mars 2018 soient adoptés :

- Les activités courantes du 1^{er} mars au 31 mars 2018 : 129 046,48 \$
- Les salaires du 1^{er} mars au 31 mars 2018 : 30 682.43 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.267.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Un contribuable présent, pas de questions.

4002-2018-04-03 **ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 600 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2008-472 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE R-16 À MÊME LES ZONES R-15 ET R-17 ET D'AGRANDIR LA ZONE PAT-2 À MÊME LA ZONE R-15**

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D' le second projet de règlement d'amendement au règlement de zonage intitulé « Règlement n°600 modifiant le règlement de zonage 2008-472 afin d'agrandir la zone R-16 à même les zones R-15 et R-17 et d'agrandir la zone PAT-2 à même la zone R-15».



RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 601 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE WATERVILLE

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (2010, c. 27), entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de cette loi, toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vue d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles ;

CONSIDÉRANT QUE les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité ;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
- 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- 4° le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens ;
- 5° la loyauté envers la municipalité ;
- 6° la recherche de l'équité.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 5 mars 2018 ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller René Couture
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement 601 intitulé « Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Waterville ».

QUE ce règlement abroge toutes dispositions de règlements antérieurs.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Madame Carole Chassé, conseillère, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance du conseil un règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.



4005-2018-04-03 **ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller René Couture
Et résolu à l'unanimité

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet du règlement # 602 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 7 mai 2018, à 19h00, à l'Hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

4006-2018-04-03 **APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'ALUN**

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville donne mandat à la directrice générale, pour inviter les soumissionnaires désignés par le conseil, pour l'achat de l'alun pour le traitement des eaux usées pour 2018;

La soumission devra être en tout point conforme aux instructions à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée. Cette soumission doit parvenir au bureau municipal de la Ville de Waterville, dans une enveloppe scellée portant la mention « **SOUSSION – FOURNITURE D'ALUN POUR 2018**» **jusqu'à 11h, le 17 avril 2018** pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal.

La Ville de Waterville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

4007-2018-04-03 **APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2018**

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité



QUE la Ville de Waterville donne mandat à la directrice générale, pour inviter les soumissionnaires désignés par le conseil, pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2018 ;

QUE les produits demandés sont :

- le chlorure de calcium 35% pour une quantité approximative de 66 000 litres et
- le chlorure de calcium ou magnésium 20% pour une quantité approximative de 90 000 litres ;

La soumission devra être en tout point conforme aux instructions à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée. Cette soumission doit parvenir au bureau municipal de la Ville de Waterville, dans une enveloppe scellée portant la mention « **SOUSSION – FOURNITURE ET ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE POUR 2018** » jusqu'à 11h, le 17 avril 2018 pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal.

La Ville de Waterville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

4008-2018-04-03 **PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) – DEMANDE EXERCICE 2018-2019**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a plus de 56 kilomètres de chemins à entretenir ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville possède plusieurs chemins demandant des travaux en 2018 :

- Réfection de la rue Swanson
- Rechargement des chemins Carrier et Flanders
- Asphaltage des rues Bellevue, Girardin, Highland, King et Short

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett

Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond

Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville sollicite un montant de 150 000\$ à M. Guy Hardy, député, dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal ». Cette aide permettra à la Ville de réaliser des travaux importants.



4009-2018-04-03 **EMBAUCHE EMPLOIS D'ÉTÉ**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit combler des postes pour le Service d'animation estivale (SAE) et l'entretien des espaces verts par l'embauche de personnel supplémentaire;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher comme employés d'été :

Département Service d'animation estivale :

1. Marie-Pier Pépin et de l'affecter au poste de coordonnatrice du 25 juin au 10 août 2018 (7 semaines). Deux semaines supplémentaires pourront être accordées pour la préparation et la fermeture de la saison. Les heures de travail seront de 40 heures par semaine. Ces heures peuvent légèrement varier selon le service de garde et les besoins.
2. Mary-Pier Lareau, Marianne Dubuc et Jefferay Giguère et de les affecter aux postes d'animateur (trices) du 25 juin au 10 août 2018 (7 semaines). Les heures de travail seront de 40 heures par semaine. Ces heures peuvent légèrement varier selon le service de garde et les besoins.

Département Espaces verts :

1. Madame Roxane Côté et de l'affecter aux travaux de préparations des plates-bandes, aménagements paysagers, arrosage des fleurs et autres tâches connexes pour la saison 2018.

4010-2018-04-03 **ACHAT DE LUMIÈRES DE RUE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire débiter le changement de ses lumières de rue en se procurant des lumières au DEL afin de réduire les coûts d'électricité ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D'entériner la commande d'un montant de 10 876.64\$ taxes incluses pour 35 lumières DEL 54W, 5 lumières DEL 35W, 40 photocell et accessoires chez Westburne.

4011-2018-04-03 **ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 DE LA VILLE DE WATERVILLE**

CONSIDÉRANT QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a déposé le rapport financier consolidé de l'année 2017 à la Ville de Waterville ;



Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville adopte le rapport financier consolidé au 31 décembre 2017.

4012-2018-04-03 **ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIRS DE L'ESTRIE**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil sport loisir de l'Estrie offre des services d'accompagnement et de support-conseil aux Villes et municipalités de l'Estrie;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville renouvelle son adhésion au Conseil sport loisir de l'Estrie;

DE payer la somme de 100 \$ pour défrayer le coût de son adhésion pour la prochaine année ;

DE nommer monsieur Karl Hunting et madame Carole Chassé comme représentants de la Ville aux activités du CSLE.

4013-2018-04-03 **LE RECORD – SECTION SPÉCIALE ÉDITION 13 AVRIL**

CONSIDÉRANT QUE Le journal, Le Record publiera une section spéciale le 13 avril, dédiée à ces bénévoles courageux et généreux qui assurent la sécurité de nos familles;

CONSIDÉRANT QUE Le journal The Record est distribué dans les cantons de l'Est de Venise-en-Québec, au sud jusqu'à la frontière américaine, Knowlton, Brome, au nord de Richmond, Asbestos, St-Félix, St-François, à l'est jusqu'à Coaticook, Cookshire, East Angus incluant Sherbrooke et les arrondissements etc. ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville désire participer à cette édition en utilisant 1/8 de page au montant de 159\$.



CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville offre un service d'animation estivale (SAE) aux familles ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire la Ville doit déterminer des tarifs d'inscription;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville approuve les tarifs suivants pour l'année 2018 :

- 275\$ pour le premier enfant
- 200\$ pour le deuxième enfant
- 150\$ pour le troisième enfant et suivants
- 450\$ pour chaque enfant non-résidents
- 150\$ par enfant utilisateur du service de garde

QUE la Ville de Waterville offre le tarif à la semaine pour les places non comblées (après la période d'inscription) et si le ratio animateur/enfant le permet :

- 115\$ par enfant pour une semaine (résident ou non résident)
- 30\$ par enfant pour une semaine pour le service de garde

QUE des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les sorties durant l'été.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville requiert les services de support et maintien de logiciels pour la taxation, la comptabilité, gestion des permis, élections et inscription au service d'animation;

CONSIDÉRANT QU'INFOTECH (2547-0857 Québec inc.) offre un contrat de services pour la suite de logiciels SYGEM au montant de 5 720\$ plus taxes pour l'année 2018 ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Waterville accepte les conditions du contrat de services pour la Suite de logiciels SYGEM au montant de 5 720\$ plus taxes pour l'année 2018;

QUE la Ville de Waterville autorise la mairesse et la directrice générale à signer le contrat au nom de la Ville.



4016-2018-04-03 **POLITIQUE D'UTILISATION DU LOGO DE LA VILLE DE WATERVILLE**

CONSIDÉRANT QUE le logo de la Ville de Waterville constitue sa signature officielle au même titre que son nom ;

CONSIDÉRANT QUE le logo joue un rôle important dans l'image de la Ville de Waterville en identifiant l'institution ainsi que ses représentants ;

CONSIDÉRANT QU'il est donc important que le logo demeure une image suscitant une reconnaissance immédiate de la Ville de Waterville qui perdure dans le temps ;

CONSIDÉRANT QUE les critères et procédures d'autorisation constituent des éléments importants autant pour le personnel de la Ville de Waterville que pour les organismes qui désirent utiliser le logo de la Ville de Waterville ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller René Couture
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte la Politique d'utilisation du logo de la Ville de Waterville tel que présentée par la directrice générale.

4017-2018-04-03 **ACHAT PORTABLE – POSTE INSPECTEUR**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de changer l'ordinateur au poste de travail de l'inspecteur ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'entrée en vigueur de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (L.Q. 2017, c. 13)*, l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* a été modifié et les municipalités doivent dorénavant prévoir à l'égard de contrat pouvant être octroyé de gré à gré, « des mesures pour assurer la rotation des éventuels cocontractants »;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller René Couture
Et résolu à l'unanimité

D'accepter la soumission d'Info-Estrie au montant de 1 174.19\$ plus les taxes applicables pour l'achat d'un ordinateur portable et ses équipements.

4018-2018-04-03 **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #2018-001 DE LA RIGDSC**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité



D'approuver le Règlement d'emprunt # 2018-001 adopté par le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook le 22 mars 2018 autorisant un emprunt au montant de 500 000\$.

4019-2018-04-03 **PARTICIPATION AU DÉFI DES VILLES INTELLIGENTES D'INFRASTRUCTURE CANADA**

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook a comme mission de soutenir activement les municipalités qui la constituent dans la mise en œuvre de projets concrets visant l'amélioration de la qualité de vie, du développement social et économique de leur milieu et de la région ;

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook souhaite développer pour et avec les municipalités des projets locaux et régionaux structurants ayant des perspectives de développement durable répondant aux priorités inscrites dans leur planification stratégique et diverses politiques ;

ATTENDU QUE le développement du territoire de la MRC passe par la concertation, la collaboration, l'innovation ainsi que la réalisation de projets ambitieux ;

ATTENDU QUE la compétition du **Défi des villes intelligentes** d'Infrastructure Canada offre aux municipalités de la MRC de Coaticook une opportunité de concrétisation de projets ambitieux et novateurs répondant aux objectifs inscrits dans leurs planifications stratégiques et diverses politiques issues de consultations publiques et qui tiennent compte de plusieurs facteurs de développement tel que la qualité de vie, l'enjeu de distance, la ruralité, l'attractivité, la sécurité, la santé, l'agriculture, le développement économique, l'inclusion sociale et linguistique, etc. ;

ATTENDU QUE Défi des villes intelligentes demande aux dirigeants municipaux de faire équipe avec des entreprises d'avant-garde, des universités et des organismes pour concevoir des solutions novatrices afin de résoudre leurs défis les plus urgents en utilisant des données et des technologies connectées ;

ATTENDU QUE les municipalités sont appelées à être créatives en pensant à ce qui aura le plus grand impact pour leur collectivité et développer des solutions inspirées qui auront une incidence réelle et tangible ;

ATTENDU QU'il s'agit d'une plateforme unique permettant le partage d'information et la recherche de solutions novatrices et porteuses d'avenir pour plusieurs enjeux de notre territoire ;

ATTENDU QUE le déploiement d'un réseau de fibres optiques sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook d'ici 2020 permettra la réalisation de projets pour les résidents, les organismes et les entreprises rurales utilisant Internet haute performance et des technologies connectées ;



ATTENDU QUE la région de la MRC de Coaticook a, à maintes reprises, prouvé sa capacité d'être proactive, ambitieuse et innovante dans la réalisation de projets porteurs et distinctifs pour sa population et son territoire ;

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook et les municipalités avec l'aide de partenaires communautaires et sociaux économiques du territoire ont, à maintes reprises, prouvé leur capacité d'initier, de développer, de soutenir et d'assurer le suivi de projets ambitieux et porteur pour la région ;

ATTENDU QUE la région de la MRC de Coaticook tire sa force de développement dans sa capacité de concrétisation de projets mettant en action sa population ainsi que plusieurs partenaires municipaux, locaux, régionaux, publics et privés ;

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook possède les ressources pouvant assurer le leadership du développement et du suivi de la démarche exigée pour la participation au **Défi des villes intelligentes** d'Infrastructure Canada ;

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Waterville est d'opinion que les projets soumis dans le cadre du **Défi des villes intelligentes** permettront d'améliorer à plusieurs niveaux la qualité de vie et la participation sociale des citoyens de l'ensemble de la MRC, d'assurer une occupation dynamique de notre territoire et de consolider et d'offrir aux entreprises des opportunités de développement d'affaires novateur et optimal, et ce même pour les secteurs ruraux de la MRC ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond

Et résolu à l'unanimité

- **DE** mandater la MRC de Coaticook pour déposer un projet structurant et ambitieux au **Défi des villes intelligentes** d'infrastructure Canada au nom de l'ensemble des municipalités de la MRC ;
- **D'utiliser** les orientations mises de l'avant dans les planifications et politiques issues des diverses consultations publiques des municipalités et organismes de la MRC de Coaticook pour élaborer des propositions de projets novateurs et porteurs pour nos citoyens et notre milieu;
- **D'accepter** et de collaborer pour que Waterville accueille un ou des projets pilotes pouvant aider à évaluer la portée des mesures visées par certains projets structurants pour nos citoyens, organismes et entreprises;
- **DE** transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook.



4020-2018-04-03 **H2O INNOVATION – CONTRAT INTELOGX**

CONSIDÉRANT l'offre de service de H2O Innovation pour le Centre de suivi et de contrôle de la performance d'un système (Intelogx) ;

CONSIDÉRANT QUE les besoins pour ce service ont été vérifiés par Aquatech;

CONSIDÉRANT QUE le forfait répondant aux besoins de la ville est le « Intelogx Connect » au coût de 1000\$/année pour une durée de 1 an à partir de la date de signature du contrat;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'accorder le contrat à H2O Innovation pour le Centre de suivi et de contrôle de la performance d'un système (Intelogx Connect) au coût de 1000\$/année pour une durée de 1 an à partir de la date de signature du contrat.

4021-2018-04-03 **PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2018**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 7 au 13 mai** ;

CONSIDÉRANT QUE le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller René Couture
Et résolu à l'unanimité

Par conséquent, le conseil proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 « **Semaine de la santé mentale** » dans la ville de Waterville et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *Agir pour donner du sens*.



CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 200 rue Principale Sud désirent obtenir une servitude de passage afin d’avoir accès au futur stationnement de leur immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE cette servitude est nécessaire afin d’obtenir les permis nécessaires pour les projets de modification sur leur immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville et les propriétaires sont d’accord pour signer le projet de servitude préparé par Danick Lessard, arpenteur-géomètre en date du 21 mars 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les frais d’arpentage et de notaire seront assumés par les propriétaires du 200 rue Principale Sud ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires n’auront pas accès à leur propriété par la rue Rivier ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l’unanimité

D’autoriser la mairesse et la direction générale à signer une servitude de passage sur le lot #1 801 825.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Coaticook a fait la demande au nom des 8 municipalités au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire pour une aide financière afin de soutenir la réalisation d’études d’opportunité visant la mise en commun d’équipements, d’infrastructures, de services ou d’activités en milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire accepte de contribuer au projet pour un montant de 8 500\$ sur un budget présenté de 17 000\$;

CONSIDÉRANT QUE 8 municipalités sont concernées par ce projet ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l’unanimité

QUE la Ville de Waterville désigne Nathalie Isabelle, directrice générale, personne-ressource dans le dossier d’étude de mise en commun – Aqueduc et eaux usées afin de représenter la ville dans le comité de la MRC en charge de cette étude.



VARIA

DÉFI BONNE ACTION

Le Centre d'Action Bénévole de la Région de Coaticook fête ses 30 ans et propose le défi « Bonne Action » invitant les citoyens de chaque municipalité à s'inscrire sur le site internet du Centre d'Action Bénévole de la Région de Coaticook sous le logo défi « Bonne Action ».

MOTION DE FÉLICITATIONS

Le conseil municipal désire féliciter l'entreprise Rituel G. qui s'est vue honorée lors de la soirée hommage à l'entrepreneuriat de la MRC de Coaticook pour l'implantation d'une nouvelle entreprise à Waterville.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Les questions posées portaient sur les sujets suivants :

- Le remplacement des lumières de rues au DEL
- Le défi des villes intelligentes

4024-2018-04-03 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h45.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

